

Séance du 02 juin 2026 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	2
Absents	2

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 mai 2026 s'est réunie au 232 chemin des terre vieilles sous la présidence de Mr LASJAUNIAS Christophe

Mr Pierre Antoine MAZOUAUD est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026_AP_1
Objet : Rapport d'activité**

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

L'ADHA 24, représentée par Mme DUSSAUD Isabelle, présente également les évolutions du prix de l'électricité.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 7 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Pierre Antoine MAZOUAUD

Le Président,
LASJAUNIAS Christophe



Séance du 02 juin 2026 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	2
Absents	2

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 mai 2026 s'est réunie au 232 chemin des terre vieilles sous la présidence de Mr LASJAUNIAS Christophe

Mr Pierre Antoine MAZOUAUD est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_2
Objet : Information tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

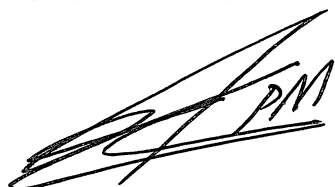
- Abonnement : appel au mois de Juin :
* 170,00 € HT / module
- Consommations :
0,11 € / m³, appel au mois de Novembre

Les charges fixes de Monsieur JEAN François seront appelées à Monsieur JEAN François. La consommation liée à ces charges fixes sera facturée à EARL LES TERRES VIELLES.

Les charges fixes de Monsieur BRACHET sont à appeler à monsieur BRACHET. La consommation liée à ces charges fixes est à appeler au GAEC JEAN.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Pierre Antoine MAZOUAUD



Le Président,
LASJAUNIAS Christophe



Séance du 02 juin 2026 à 14h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	9
Présents	5
Représentés	2
Absents	2

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 mai 2026 s'est réunie au 232 chemin des terre vieilles sous la présidence de Mr LASJAUNIAS Christophe

Mr Pierre Antoine MAZOUAUD est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_3

Objet : Renouvellement des syndics

Monsieur LASJAUNIAS Christophe, président, rappelle que cette année les mandats des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASL, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

M BATARD Gilles

Mr BRACHET Daniel

Mr LASJAUNIAS Christophe

Mr LATOURNERIE Franck

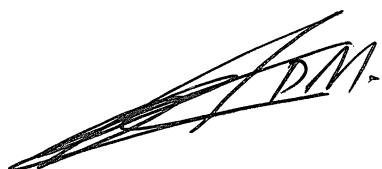
Mr DUVERNEUIL Guy

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
- M BATARD Gilles
- Mr BRACHET Daniel
- Mr LASJAUNIAS Christophe
- Mr LATOURNERIE Franck
- Mr DUVERNEUIL Guy

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Pierre Antoine MAZOUAUD



Le Président,
LASJAUNIAS Christophe

